Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 037-200065969-20261026-2026_71-DE

Département d'Indre-et-Loire
Arrondissement de Chinon
Commune de COTEAUX-SUR-LOIRE

Délibération n°2026-71

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :		**L'an deux mil vingt-six, le 26 octobre**
En exercice	**23**	les membres du Conseil Municipal se sont réunis à dix-neuf heures trente à la salle du conseil
Présents	**15**	en séance publique, sous la présidence de Mr Daniel SANS-CHAGRIN, Maire
Pouvoirs	**05**	**Date de la convocation** : 21 octobre 2026
Votants	**20**	**Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux suivants :**

Etaient présents :
ALAIN Sylvie, BEAUJARD Catherine, BELIN Pascal, BEYAERT Franck, BROSSET Christelle, CHAUVEAU Aurélien, CROSEFINTE Jean-Paul, DONZEL Stéphanie, HAYES Jean-Philippe, HELENE Céline, LIZON Patrick, PITTET Isabelle, RICOSSÉ Florian, SANS-CHAGRIN Daniel, WIECZOREK Delphine

Étaient absents avec pouvoir : COSNARD Daniela (pouvoir SANS-CHAGRIN Daniel), NOYE Yolande (pouvoir CROSEFINTE Jean-Paul), OBLIGIS Éric (pouvoir LIZON Patrick), PALMIER Sébastien (pouvoir DONZEL Stéphanie), PUJOLLE Daniel (pouvoir RICOSSÉ Florian)

Étaient absents : BRUN Cécile, GUENAULT Laurence, OLBERT Michel

Secrétaire de séance : CROSEFINTE Jean-Paul

Objet : Décision Modificative

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'ajuster les crédits budgétaires concernant l'opération « Réaménagement et mise aux normes des Locaux techniques ».

En effet au cours de la réalisation de l'opération, des travaux complémentaires indispensables ont dû être réalisés afin de répondre à des contraintes techniques apparues en phase de chantier et de garantir la conformité des ouvrages.

Par ailleurs, l'augmentation significative du coût des matériaux et des fournitures a entraîné une hausse des dépenses par rapport aux prévisions initiales.

L'addition de ces travaux supplémentaires et de la hausse des prix impacte directement le coût global de l'opération.

Afin d'assurer le financement des dépenses engagées et de poursuivre le projet dans de bonnes conditions, il est nécessaire de procéder à une Décision Modificative pour ajuster les crédits budgétaires correspondants.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2311-1 et suivants,

Vu le budget primitif de l'exercice 2026,

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements budgétaires pour tenir compte de nouvelles dépenses/recettes,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'approuver la décision modificative n°3 du budget de l'exercice 2026, telle que présentée ci-dessous

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 037-200065969-20261026-2026_71-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM 3

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	**0.00 €**	**50 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-65888 : Autres charges diverses de gestion courante	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	**50 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total FONCTIONNEMENT	50 000.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R- 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	50 000.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**50 000.00 €**
D-2131-36 : AMENAGEMENT LOCAUX TECHNIQUES - ST PATRICE	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	**0.00 €**	**50 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	50 000.00 €
Total Général		**50 000.00 €**		**50 000.00 €**

Le Maire,
SANS-CHAGRIN Daniel

MAIRIE COTEAUX-SUR-LOIRE (Indre-et-Loire)

Le secrétaire de séance,
Jean-Paul CROSEFINTE